



Agreste Bourgogne

Numéro 139 - septembre 2012

recensement agricole 2010

Les exploitations de grandes cultures de Bourgogne gagnent du terrain

Entre 2000 et 2010, la céréaliculture développe son emprise sur l'agriculture bourguignonne. Elle rassemble 26 % des exploitations de la région, pour 36 % des surfaces mais seulement 16 % des actifs permanents agricoles.

Les fermes se sont agrandies de 18 ha en moyenne et leur statut s'oriente davantage vers les formes sociétaires. Le travail est principalement réalisé par les exploitants et leur famille (90 % des actifs permanents). Mais la population des exploitants est vieillissante ; en dix ans, l'âge moyen progresse de 3 années.

Les moyennes et grandes exploitations spécialisées en grandes cultures en 2010 (Otex 15 : culture de céréales, de plantes oléagineuses et protéagineuses et Otex 16 : autres grandes cultures) comptent 3 894 unités en Bourgogne, soit 26 % des fermes de la région, contre 4 098 en 2000 (23 % des exploitations).

Ces exploitations utilisent 36 % de la surface agricole contre 33 % en 2000, principalement aux dépens des exploitations de polyculture et polyélevage.

La surface dédiée au céréales et oléo-protéagineux (COP) des exploitations spécialisées en grandes cultures s'établit à 545 000 ha, en augmentation de 9,4 % depuis

2000. La surface utilisée par ces cultures, toutes Otex confondues, progresse de 3,5 %.

L'augmentation de surface en COP et la baisse du nombre de fermes s'observent dans les départements, sauf en Saône-et-Loire, où le nombre d'exploitations en grandes cultures augmente de 8 % pour atteindre 314 unités.

La surface des fermes céréalières rapportée à la surface des exploitations (toutes Otex) confirme que l'activité agricole en Bourgogne est zonée, en lien avec le relief et les sols. Les grandes cultures se concentrent dans l'Yonne et la Côte-d'Or (excepté la Puisaye, une partie des plateaux de Bourgogne, l'Auxois et le Morvan).

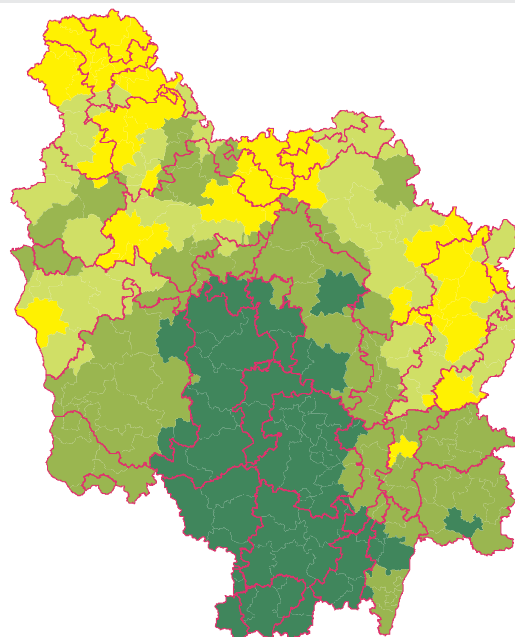
Des territoires très spécialisés

Surface des exploitations de grande culture rapportée à la surface cantonale

SAU rapportée au siège d'exploitation

- plus de 75 %
- de 50 à 75 %
- de 5 à 50 %
- moins de 5 %

petites régions agricoles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

© IGN- BDCarto ®

Des exploitations toujours plus grandes

La taille moyenne d'une exploitation de grandes cultures est de 163 ha en 2010 contre 145 ha en 2000. En France, elle est de 117 ha en 2010. Entre 2000 et 2010, les exploitations de taille inférieure à 150 ha régressent. Cependant, elles demeurent encore majoritaires, soit 55 %. Elles représentaient 64 % des fermes en 2000.

Les exploitations céréalières dépassant les 500 000 € de production brute standard (PBS) sont rarissimes. Elles sont au nombre de 16 en 2010 (en doublement par rapport à 2000), alors que plus de 100 exploitations de l'Otex viticulture ont une PBS supérieure à 1 million d'euros.

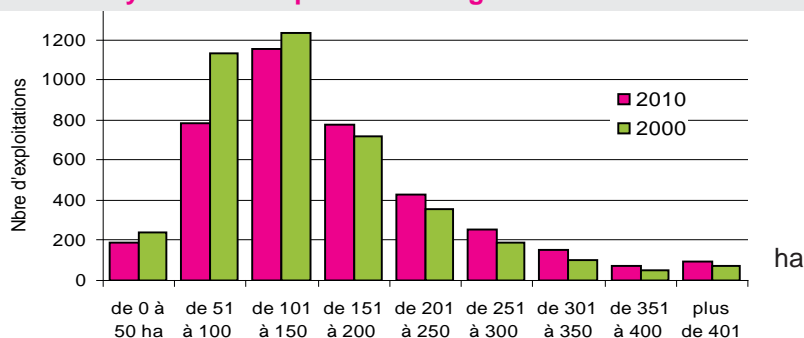
En dix ans, le nombre d'exploitations ayant une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros enregistre la plus forte progression (+ 5 %). A l'inverse ce sont les exploitations ayant une PBS inférieure à 100 000 euros qui reculent le plus. La classe d'exploitations ayant une PBS comprise entre 25 000 et 50 000 euros représente encore 10 % des structures de l'orientation grandes cultures.

Les formes sociétaires deviennent les plus courantes

Le statut des exploitations agricoles se modifie : de très majoritairement « exploitation individuelle » en 2000, il prend des formes sociétaires en 2010.

En 2010, 51 % des exploitations ont adopté ce statut (Gaec, EARL, SCEA), avec une prédilection pour

La taille moyenne des exploitations augmente de 18 ha en 10 ans



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 moyennes et grandes - Otex 1516

les EARL (34 %). Elles n'étaient que 37 % en 2000.

Les exploitations céréalières plébiscitent le fermage. En 2010, 90 % des surfaces sont en location, soit 68 % auprès de tiers et 22 % auprès d'associés.

En corollaire de l'augmentation de la surface des exploitations de grandes cultures, le mode de faire-valoir direct décline. Il représentait 14 % des surfaces en 2000 pour 10 % aujourd'hui.

En dehors du travail à façon, peu de diversification

Les ateliers d'élevage sont rarement présents dans les exploitations de grandes cultures. Entre 2000 et 2010, les effectifs animaux présents dans ces exploitations sont en repli, de 4 % pour les vaches nourrices à 84 % pour les truies.

Cependant, la part des exploitations de grandes cultures ayant des animaux progresse pour les vaches laitières et nourrices respectivement de 1,5 % et 0,8 % pour atteindre 5,2 % et 11,3 %.

En 2010, 746 exploitations céréalières pratiquent une ou plusieurs acti-

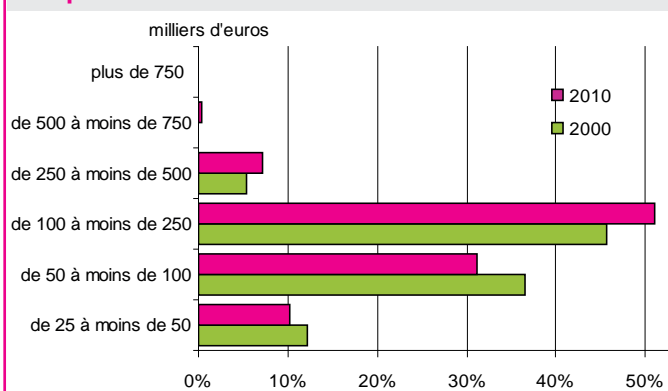
vités de diversification (soit 19 % de la population).

L'activité de diversification la plus courante dans les exploitations céréalières est le travail à façon agricole. Il représente à lui seul 57 % des modalités. En association avec le travail à façon non agricole, le total atteint 72 %. Hébergement et restauration sont rares ; ils concernent 6 % des exploitations.

Les exploitants et leur famille, principale force de travail

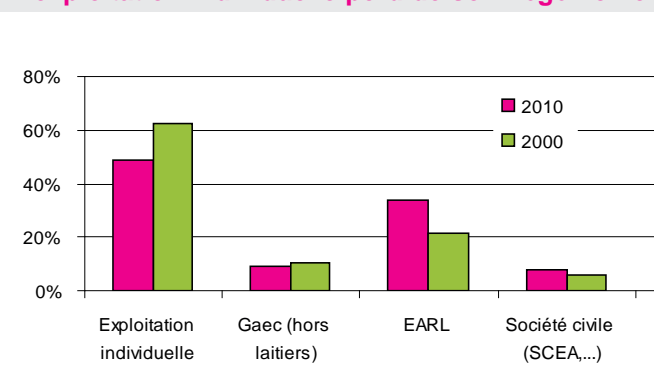
En Bourgogne, 6 750 personnes participent de manière régulière au travail des exploitations agricoles cultivant des céréales et oléo-protéagineux. Les exploitants agricoles et leur famille constituent 90 % des actifs permanents qui travaillent sur les exploitations à temps plein ou à temps partiel. Les 4 951 exploitants représentent 73 % des actifs ; ils sont 3 721 à travailler à temps complet. Les femmes exploitantes sont 807 dont 46 % à temps complet. Les exploitations emploient 660 salariés permanents dont la moitié à temps plein. Parmi eux, 96 sont en contrat avec un groupement d'employeurs

La production brute standard s'accroît nettement



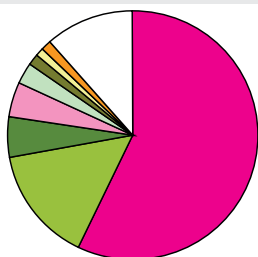
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

L'exploitation individuelle perd de son hégémonie



moyennes et grandes - Otex 1516

Le travail à façon domine



- Travail à façon agricole
- Travail à façon non agricole
- Hébergement
- Production d'énergies renouvelables
- Transformation de produits agricoles (hors lait)
- Sylviculture
- Restauration
- Activités de loisir
- autres

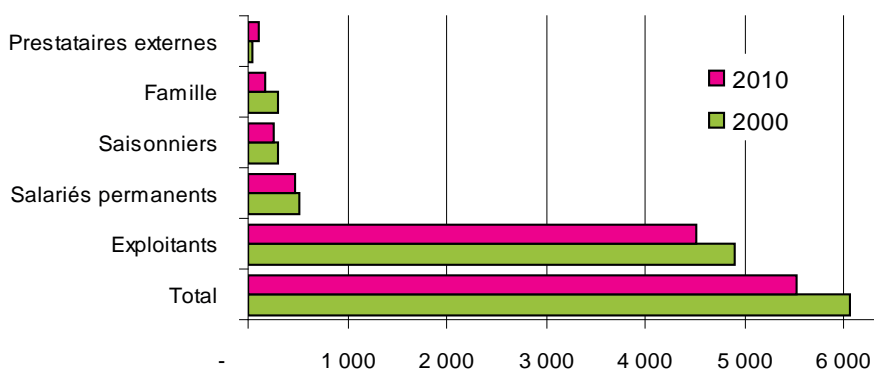
et 26 avec d'autres prestataires. Depuis 2000, le nombre d'unités de travail annuel (UTA) des exploitations céréalières a diminué de 9 % (ou de 554 unités). Les exploitants réalisent 82 % du travail avec 4 506 UTA. En évolution, en dix ans, c'est le travail des autres membres de la famille qui a le plus fortement régressé (- 45 %) ainsi que l'emploi saisonnier (- 15 %), en partie compensé par un recours accru aux prestataires externes (ETA et Cuma). Ceux-ci ne représentent cependant que 106 UTA, soit 2 % du travail.

Des exploitants toujours mieux formés

Comme pour les autres orientations, la formation initiale des exploitants en grandes cultures progresse. En 2000, ils n'étaient que 30 % à avoir décroché un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Aujourd'hui, ils sont 45 %. D'autre part, en 2000, 26 % des chefs d'exploitations

En 2010, les **petites exploitations** (PBS < 25 000 €) des Otex 15 et 16 (grandes cultures) sont au nombre de 1 025, en diminution de 19 % par rapport à 2000. Elles représentent 20 % de l'ensemble des petites exploitations. Elles exploitent 1 % de la surface régionale en COP et moins de 1 % de la SAU totale. Elles comptent 1 315 actifs dont 1 055 exploitants. 78 % d'entre eux sont à moins d'un mi-temps. Les exploitants sont âgés (58 ans en moyenne).

Les salariés toujours peu présents en grandes cultures



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 moyennes et grandes - Otex1516

avaient interrompu leur scolarité à l'issue de la primaire ; en 2010, ils ne sont plus que 9 %.

Des problèmes de transmission à moyen terme ?

Les exploitants de ces otex sont parmi les plus âgés ; les hommes ont en moyenne 48 ans et les femmes 52 ans, contre 44 et 50 ans en 2000. La population des exploitants est vieillissante. En outre, la tranche des 30 - 40 ans est particulièrement déficitaire.

Pour les 2 164 exploitations céréalières dont le chef d'exploitation ou le plus âgé des co-exploitants est né avant 1960, la succession n'est pas toujours assurée. Dans 48 % des cas, l'exploitant n'a pas encore envisagé une reprise.

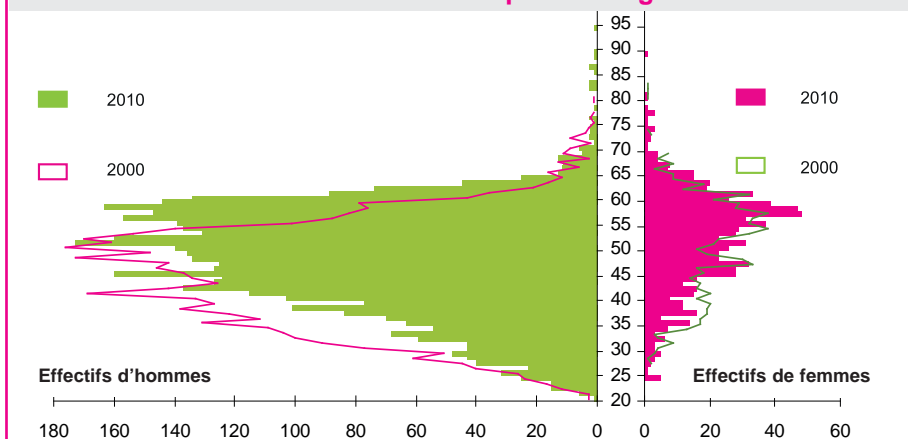
Parmi les 1 124 exploitations pour lesquelles la question de la succession se pose, la réponse familiale est la plus courante (65 % des cas).

Laurent Barralis

Zoom sur les moyennes et grandes exploitations de l'Otex 16 (autres grandes cultures).

Seules 74 exploitations sont classées dans l'Otex 16 (autres grandes cultures en 2010). Elles étaient 210 en 2000. La réduction de la sole en betteraves, notamment en Côte-d'Or, explique en partie cette évolution. Elles valorisent 0,7 % de la SAU dont 1 % de la sole en céréales et oléoprotéagineux mais 23 % de la surface en betteraves, 39 % de la surface en légumes frais ainsi que 54 % de la sole en pommes de terre. Dans ces structures la forme sociétaire est la plus courante, soit 66 % des exploitations. A elles seules les EARL représentent 32 % des statuts. Elles sont 26 % à réaliser des activités de diversification pratiquement exclusivement du travail à façon agricole (pour 70 % des activités). Les exploitations spécialisées en autres grandes cultures emploient 189 personnes dont 108 exploitants (67 % à temps complet) ainsi que 48 salariés (23 % à temps complet).

Fort vieillissement des exploitants agricoles



Sources : Agreste - Recensements agricole 2000 et 2010 moyennes et grandes - Otex 1516

Chiffres-clés des exploitations de grandes cultures en Bourgogne

	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne
Nombre d'exploitations	1 343	499	314	1 738	3 894
dont nombre otex 16	39	3	11	21	74
Surface en COP (ha)	189 580	70 007	37 191	248 342	545 119
Nombre de petites	304	157	239	325	1 025
Nombre de moyennes	539	206	153	713	1 611
Nombre de grandes	804	293	161	1 025	2 283
Part SAU valorisée	49%	23%	9%	67%	37%
SAU moyenne (ha)	166	170	148	160	163
Part de celles de moins de 150 ha	53%	49%	62%	55%	56%
Part des exploitations individuelles	40%	54%	56%	53%	49%
Part des EARL	39%	30%	24%	32%	34%
Part des surfaces en faire-valoir direct	7%	13%	11%	11%	10%
Nombre d'exploitations diversifiées	280	102	70	294	746
Nombre d'actifs	2 440	887	595	2 828	6 750
Nombre d'exploitants	1 842	601	411	2 097	4 951
dont femmes	322	87	61	337	807
Age moyen des hommes	47	47	47	48	48
Age moyen des femmes	52	53	51	52	52
Nombre d'UTA	2 027	698	480	2 314	5 520
dont exploitants	1 651	555	380	1 920	4 506

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

moyennes et grandes - Otex1516

Définitions :

Une **exploitation agricole** est une unité économique ayant une gestion indépendante et qui répond à un critère de dimension, soit 1 ha minimum pour les grandes cultures.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coeffi-

cients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations » si elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » si elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-**

économique (Otex). Une exploitation spécialisée en grandes cultures tire au moins deux tiers de sa PBS de cette activité.

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.

Gaec : groupement agricole d'exploitations en commun.

SCEA : société civile d'entreprise agricole.

Cuma : coopérative d'utilisation du matériel agricole.

ETA : entreprise de travaux agricoles.



Pour en savoir plus

Sites internet : - www.draaf.bourgogne.gouv.fr
rubriques recensement agricole et la Bourgogne en chiffres
- www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Bourgogne - N° 139 - septembre 2012

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne
Service régional de l'information statistique et économique
4 bis rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 30 12
Fax : 03 80 39 30 99
E-mail : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
Composition : SRISE
Crédit photos : SRISE
Impression : DRAAF
ISSN : 1293 - 1748
Prix : 2,5 euros
site internet : www.draaf.bourgogne.gouv.fr

Dépôt légal : à parution
© AGRESTE 2012